

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Rentrée administrative : le grand rush vers les établissements

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

La rentrée scolaire 2023-2024 dans l'ensemble des établissements publics, privés, confessionnels et conventionnés sera progressive. Du 18 au 22 septembre, elle concernera d'abord les classes de 2nde, 1^{re} et Terminale. Puis, du 25 au 29 septembre 2023, ce sera au tour du 1^{er} cycle, de la 6^e en 3^e, du préprimaire, du primaire et du préscolaire (les 3 à 5 ans).

En attendant, parents d'élèves, responsables administratifs et quelques enseignants avaient rendez-vous hier en début de matinée pour la traditionnelle rentrée administrative.

Sur le terrain, le vent de la transition a effectivement soufflé. D'ordinaire, à pareille période, il était difficile, sinon impossible, de voir toute la communauté éducative répondre présente.

Dans la commune de Ntoun et dans quelques écoles publiques de Libreville qu'ont pu visiter nos reporters, c'était pourtant le grand rush. Des parents présents dès le petit matin pour les inscriptions et réinscriptions. Avec l'annonce de la gratuité des frais liés à la scolarité, les parents se sont rendus dans les établissements pour y remplir les formalités. "Contrairement aux années précédentes, cette fois-ci j'ai pu procéder à l'inscription de mon fils en classe de 5^e lors de la rentrée administrative.



Une phase des inscriptions lors de la rentrée administrative hier dans une école de Ntoun.

C'est assez spécial de voir que habituellement ce n'était pas le cas", a indiqué Solange, parent d'élèves, présente en ce premier jour de rentrée administrative.

Musique : les obsèques de Vyckos Ekondo prévues pour le 15 septembre

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

DÉCÉDÉ le 14 août dernier à Casablanca (Maroc), l'artiste, auteur, compositeur et musicien Vyckos Ekondo pourrait être inhumé le 15 septembre prochain. C'est du moins ce que nous a confié hier sa fille Laurianne, elle-même artiste chanteuse.

"Au niveau familial, nous avançons petit à petit dans les préparatifs. Nous avons statué sur la date du 15 septembre et porté cela à l'attention du ministère des Arts et de la Culture, ainsi qu'à celle des plus hautes autorités", a-t-elle partagé.

En attendant, une chanson en hommage à cette icône de la musique gabonaise est en gestation. Sous la direction de Laurianne Ekondo, de l'ingénieur de son Morin Itoubou (studio empire macro sound) et du management de Lynis Moudouma, les artistes Alda,



En studio, Laurianne Ekondo et une belle brochette d'artistes préparent une chanson intitulée «Teta Ghekondo».

Arnold Djoud, Hermy Mabila, Ibouada, Ida Moulacka, Latchow, Lauricia Macy Ilema, Nadège Mbdaou, Nicole Amogho, No, Ondeno Rebieno, Queen Koumb, Ricain, Shan'l la kinda et Stéphanie Afène unissent leurs voix pour saluer la mémoire du roi du Tandima.

"Teta Ghekondo" (Papa Ekondo) est le titre de cette chanson qui se veut un medley dans lequel on retrouvera, assurément, les reprises des chansons cultes de l'illustre disparu telles que "Ayuba", "Lost voices" ou encore "Mimbo".

Inscriptions : aucun frais ne sera payé par les parents

AR
Libreville/Gabon

Du lycée technique de Ntoun au lycée Lubin-Martial-Ntoutoume, en passant par l'école publique de la même localité, l'ambiance est la même. Le personnel administratif a répondu présent à l'appel. Proviseurs, directeurs, responsables (surveillants généraux et censeurs) et enseignants sont effectivement présents dans l'enceinte des établissements. Les bureaux sont également ouverts afin de recevoir les enseignants et leur remettre les emplois du temps. Le proviseur du lycée Lubin-Martial-Ntoutoume, Crépin Nkou Mba, explique que "chaque démembrement doit être accompagné de son chef hiérarchique. C'est-à-dire que lorsque je serai avec le personnel d'encadrement, les censeurs seront à mes côtés pour expliquer les stratégies que nous avons décidées ensemble lors de notre réunion. S'agissant de la rentrée progressive, nous allons commencer par le second cycle



Le directeur de l'école et les responsables de l'Éducation nationale hier à l'école publique Nfoulayong.

comme édictée par la tutelle." Il poursuit en indiquant que ce lundi a été l'occasion de visiter l'ensemble des établissements scolaires de la commune de Ntoun. "Nous avons constaté que tous les collaborateurs, les chefs d'établissements, les enseignants et le personnel annexes étaient présents. Dans certains établissements nous avons constaté que les chefs d'établissements avaient déjà préparé cette rentrée administrative, ils ont mis en place les emplois de temps et le chronogramme des réunions de la rentrée administrative", s'est-il

félicité. À la question de savoir si les parents vont réellement s'acquitter des frais inhérents à l'Association des parents d'élèves (APE), le représentant du ministère de l'Éducation rencontré sur place est clair : "Cette année, les parents ne vont déboursier aucun franc en ce qui concerne les inscriptions de leurs enfants dans les écoles publiques et dans les établissements confessionnels. Je peux vous rassurer que cette année, aucun sou ne sera déboursé par les parents d'élèves, même pas pour les APE'."